

Paris, le 06 juin 2017

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur, Chers Adhérents,

L'Association des Maires Ruraux de France, AMRF, et l'Union Nationale des Géomètres-Experts, UNGE, ont mis en place un **partenariat** pour répondre aux **questions que se posent les maires en matière d'aménagement**.

Comme l'a indiqué l'Association des Maires Ruraux de France dans sa **Motion contre la hiérarchisation des citoyens et des territoires**, les territoires ruraux sont défavorisés et ne disposent pas des mêmes moyens et outils que les métropoles. Pourtant les besoins des communes rurales **pour réaliser des projets pour leurs concitoyens sont identiques**.

En l'absence de soutien institutionnel, les élus ruraux ont besoin d'une aide pertinente, afin de confronter et sécuriser dès le départ, leurs projets :

- Respect des réglementations diverses (notamment d'urbanisme),
- Expertise technique nécessaire,
- Optimisation et mise en forme des solutions,
- Sécurisation des approches financières,

Avec le **rapport d'étude préliminaire PRESAGE®** l'Union Nationale des Géomètres-Experts a développé, dans le respect de la loi MOP, un outil particulier qui répond parfaitement à ce besoin.

Une étude PRESAGE® permet d'étudier la faisabilité d'une opération d'infrastructures d'ouvrages neufs ou d'établir le diagnostic préalable, pour une opération de réhabilitation.

Pour faire connaître cet outil, l'AMRF et l'UNGE lancent un **plan d'information et d'action** en direction de leurs adhérents. Ce plan contient une action centrale **avec l'organisation de matinales** dans 3 départements "tests" (à minima) pour présenter et informer les élus sur **PRESAGE® la prestation d'étude préliminaire en aménagement du Géomètre-Expert**.

Cette action sera accompagnée d'une présentation dans la revue « 36.000 Communes » publiée par l'AMRF avec une interview croisée d'un Géomètre-Expert et d'un élu, complétée par une publication sur les sites internet de l'AMRF et de l'UNGE. (information donnée ici pour le teasing et pour valoriser la communication).

Exerçant une profession réglementée depuis 1946, les **Géomètres-Experts**, organisés en Chambres départementales et régionales, connaissent particulièrement bien les besoins des territoires ruraux et y pourvoient au quotidien.

C'est pour cette raison, et pour répondre à vos interrogations et à vos attentes d'élus ruraux, que l'AMRF a décidé de proposer avec les Géomètres-Experts cette action autour de l'offre PRESAGE®.

Confiants dans l'accueil que vous réserverez à cette démarche que nous savons opportune, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Chers Adhérents, en nos très cordiales salutations.



Vanik BERBERIAN
Président de l'AMRF



Régis LAMBERT
Président de l'UNGE

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter par mail l'AMRF (amrf@amrf.fr) ou l'UNGE (contact@unge.net), **leurs permanents sont là pour vous renseigner**.